

**2008/693 - Attribution d'une subvention de 2 000 € à l'Association Amitié et Nature de Lyon pour l'organisation de la manifestation « Jogg'iles » le 23 novembre 2008** (Direction de la Communication Externe) (BMO du 29/09/2008, p. 1787)

Rapporteur : M. BRAILLARD Thierry

M. BRAILLARD Thierry, rapporteur : Avis favorable de la Commission.

Mme BOUZERDA Fouziya : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, l'Association Amitié et Nature de Lyon définit le sport populaire comme un sport de qualité, le moins cher possible démocratique, laïc et convivial.

Pour une participation moyenne d'une dizaine d'euros, plus de 3.000 coureurs vont animer les pistes de Miribel-Jonage et feront en même temps la promotion des activités sportives de plein air. Pour mémoire et pour éviter un déplacement inutile, j'informe l'assemblée que les courses de Jogg'iles auront lieu le 16 novembre et non le 23, comme c'est mentionné dans le rapport.

L'association estime à 48.650 € le coût de cette manifestation. Notre collectivité propose une aide de 2.000 €, soit 4 % du budget, qui est par ailleurs assuré également par d'autres sponsors. Le coût réel serait bien sûr bien plus important sans le travail bénévole considérable effectué par cette association. Nous sommes donc favorables à cette manifestation sportive populaire et au soutien de la Ville, si modeste soit-il en l'occurrence.

Nous nous félicitons par ailleurs du retrait du dossier 2008/0740 qui avait été examiné par la Commission des Sports et qui prévoyait à grands frais l'enneigement pour quelques jours des berges du quai Augagneur.

Outre l'impact négatif sur l'environnement d'une telle manifestation au regard notamment de l'approvisionnement en neige, la participation substantielle de la Ville à hauteur de 35 %, soit 45.000 €, aurait été plus opportunément affectée si le dossier avait été maintenu pour le financement d'environ 400 classes de neige et les élèves qui ne pouvaient effectivement se rendre sur les pistes. Je vous remercie.

Un conseiller : Il a été retiré !

M. LE MAIRE : Ecoutez, moi je veux bien que l'Opposition s'exprime, tout à l'heure vous vous êtes exprimés. Mais si maintenant elle s'exprime sur les dossiers qui ne sont pas présentés, cela va devenir difficile à gérer pour l'avenir. Peut-être pourrait-on s'exprimer sur les dossiers présentés, faire tous les commentaires et après s'il doit y avoir les commentaires des commentaires parce qu'on a lu dans la presse qu'éventuellement on songeait à telle ou telle manifestation, il y en a trois cents que j'ai découvert dans la presse, mais je ne les commente pas

toutes, sinon nos conseils vont devenir extrêmement longs ! Donc, si vous voulez, on va s'en tenir au dossier du Conseil municipal, il y en a déjà beaucoup.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)